



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 7 mars 2024
N° d'affaire : 2023.RRGR.328

Mesures immédiates pour la remise en état de voies d'accès endommagées par les éléments naturels

La motion est retirée avec déclaration.

Berne, le 7 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général